



LA MINISTRE

001591

N° /MFPMA/DGFP/DC/sa

Abidjan, le 07 JUIL 2021

LA MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNIQUE

Il est ouvert, au titre de l'année 2021, des **concours professionnels exceptionnels** d'accès aux emplois ci-après, dans la limite du nombre de postes budgétisés :

CONCOURS	GRADE	POSTES BUDGETAIRES
Conseiller d'Action Culturelle	A4	02
Conservateur d'Archives	A4	03
Conservateur de Bibliothèque	A4	03
Conservateur de Musée	A4	03
Documentaliste	A4	02

Peuvent faire acte de candidature :

- les **Assistants Conservateurs d'Archives** pour l'emploi de Conservateur d'Archives ;
- les **Assistants Conservateurs de Bibliothèque** pour l'emploi de Conservateur de Bibliothèque ;
- les **Assistants Conservateurs de Musée** pour l'emploi de Conservateur de Musée ;
- les **Assistants Conservateurs de Documentation** pour l'emploi de Documentaliste ;
- les **Conseillers Adjoints d'Action Culturelle** pour l'emploi de Conseiller d'Action Culturelle.

Les candidats doivent :

- être titulaires au moins du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées d'Action Culturelle (DESSAC) ou du Master Professionnel dans l'Option concernée ou ;
- justifier d'au moins un (01) an d'ancienneté dans les fonctions de **Sous-directeurs ou Assimilés au 31 décembre 2020**.

Les candidats doivent être âgés de **cinquante-sept (57) ans au plus** et **totaliser au moins trois (03) ans d'ancienneté dans le grade A3 au 31 décembre 2020**.

Les inscriptions sont reçues en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, www.fonctionpublique.gouv.ci, du **lundi 21 juin au vendredi 23 juillet 2021**.

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectuera dans les Directions Régionales de la Fonction Publique de : **ABIDJAN, ABENGOUROU, BONDOUKOU, BOUAKE, DALOA, GAGNOA, KORHOGO, MAN, SAN-PEDRO et YAMOOUSSOUKRO** aux dates qui seront indiquées sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, www.fonctionpublique.gouv.ci, lors de l'inscription en ligne.



Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

- une copie de la fiche de candidature à renseigner et à imprimer en ligne sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique : www.fonctionpublique.gouv.ci ;
- une copie de l'acte de nomination ou de titularisation ou de promotion du candidat ;
- une copie du certificat de première prise de service ou du certificat de prise de service dans le nouvel emploi en cas de promotion ;
- **une photocopie légalisée du diplôme de l'option concernée sur présentation de l'original ou une copie de l'acte de nomination dans la fonction de Sous-Directeur ou assimilés ;**
- un curriculum vitae certifié sincère ;
- une copie de l'attestation de non sanction disciplinaire **de l'année 2021** ;
- l'attestation de présence au poste **de l'année 2021** signée par le supérieur hiérarchique du candidat ;
- la quittance du paiement des droits d'inscription au concours fixés à vingt-trois mille cinq-cents **(23. 500) F CFA** ;
- un arrêté de changement de nom (pour les femmes mariées) ;
- un reçu des photos d'identité numériques à prendre sur le site du dépôt des dossiers de candidature au coût de deux mille **(2. 000) F CFA** ;
- une enveloppe timbrée au format A5 pour l'expédition des dossiers en cas de non admission au concours à retirer à la Poste de Côte d'Ivoire ;
- une pochette de candidature, spécifiant le type et la nature du concours d'un montant de trois mille **(3. 000) FCFA**, à retirer et à renseigner au moment du dépôt des dossiers.

Le concours portera sur les épreuves suivantes :

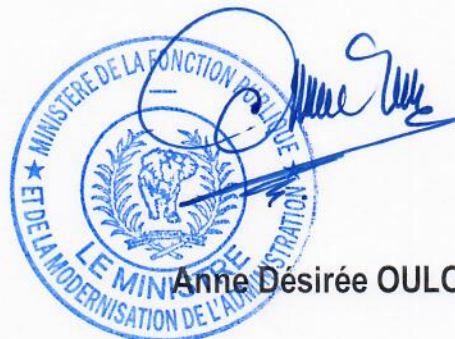
MATIERES	DUREE	COEFFICIENT
Spécialité	01 H	3
Connaissance du Statut Général	01 H	2
Logique	01 H	1

Les dates de composition sont communiquées par voie de presse et sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration www.fonctionpublique.gouv.ci.

La publication des résultats est faite sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration www.fonctionpublique.gouv.ci.

Références : 1- article 3 et suivants du décret n°93-607 du 02 Juillet 1993 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique ;

2- annexe du décret n°2020-532 du 24 juin 2020 modifiant et complétant l'annexe du décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, tel que modifié et complété par le décret n°2016-1141 du 21 décembre 2016.



Anne Desirée OULOTO